Zeitschrift: Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts jurassiens

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts jurassiens

Band: 51 (1980)

Heft: 5: Rapport d'activité 1979

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 18.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

PJ4

LES INTÉRÊTS DE NOS RÉGIONS

BULLETIN DE L'ASSOCIATION
POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS DU JURA
Chambre d'économie et d'utilité publique

Cinquante et unième année
Paraît une fois par mois
N° 5 Mai 1980

SOMMAIRE

I. Procès-verbal de l'assemblée générale du 6 octobre 1979, à Saint-Ursanne (85): **II. L'économie suisse 1979 et ses perspectives en 1980** (90): **III. Rapport d'activité 1979** (97): **IV. Comptes 1979** (116): **V. Conclusions** (117): **Chronique économique** (118).

L'assemblée générale de l'ADIJ est prévue pour le mois d'octobre 1980. Le lieu et la date exacte seront communiqués ultérieurement.

I. Procès-verbal de l'assemblée générale du 6 octobre 1979, à Saint-Ursanne

Présidence: M. Frédéric Savoye, président central, Saint-Imier
Procès-verbal: Mme Françoise Baumgartner, secrétaire, Moutier
Présents: 159 membres + les journalistes et les auditeurs

M. Frédéric Savoye, président central, ouvre la séance à 10 h. 05 et s'adresse aux membres réunis dans la Halle de sport et de spectacle en ces termes:

Mesdames,
Mesdemoiselles,
Messieurs,

Permettez-moi d'ouvrir notre journée à Saint-Ursanne en soulignant une réalité... puis de rêver un peu...

La réalité: *Ce sont des hommes entreprenants, aimant profondément cette terre jurassienne, leur pays, qui ont, en 1925, fondé l'ADIJ, qui l'ont développée, qui l'ont inscrite parmi les grandes associations jurassiennes, qui ont, en 1952, obtenu du Conseil-exécutif du canton de Berne la reconnaissance officielle de l'ADIJ comme Chambre d'économie et d'utilité publique du Jura bernois, cet organisme étant créé sur une base de droit privé. Ce sont encore eux, en 1967, qui répondaient à la question de la «Commission des vingt-quatre»: Comment appréciez-vous les possibilité de développement économique du Jura dans le cadre de l'organisation politique actuelle? Le développement économique du Jura bernois nous paraît lié, beaucoup plus*